

# Association de Gestion de la Maison des Familles

## Le Figuier



### Compte rendu réunion du Bureau du

### 16 octobre 2019

**Présents** : Paul BUSIN, Michel CARTRON, Françoise TRELLU

**Excusée** : Michelle MAUGÉ

### **ORDRE DU JOUR**

- **Actualité sur l'expertise judiciaire en cours**
- **Présentation des devis pour validation**
- **Taux d'occupation en septembre 2019**
- **Le chantier cuisine**
- **Le RGPD et la mise à jour**
- **Sujets divers**

## **Actualité sur l'expertise judiciaire en cours**

L'avocat contacté ce jour nous informe que l'expert mandaté pour réaliser cette expertise judiciaire a beaucoup de retard. Il n'en demeure pas moins que l'arrosage de la tour de l'ascenseur n'a toujours pas été programmé !

## **Présentation des devis pour validation**

A l'occasion de la visite du fournisseur venu nous apporter les filtres anti-légionelles nous avons évoqué la possibilité de faire installer en remplacement de la fontaine à bonbonnes d'eau une fontaine reliée directement sur le réseau d'eau.

Cette option dégagerait les bénévoles de porter une charge trop lourde et ce serait un geste pour notre planète (plus de plastique).

Deux devis ont été effectués et seront présentés lors de notre prochain Conseil d'Administration.

Avis du bureau : pas d'objection.

## **Taux d'occupation en septembre 2019**

Le taux d'occupation pour septembre 2019 a été de 82%.

## **Le chantier cuisine**

L'ancienne cuisine a été démontée le 11 octobre.

Sébastien, Michel M., Jean-Pierre et Paul ont passé une partie de leur week-end à faire une couche d'apprêt et 3 couches de peinture sur les murs. Merci à eux pour leur disponibilité.

L'installation des nouveaux meubles a commencée. Nous augurons sans doute un retard pour la mise en service de celle-ci car le plan de travail en granit risque de ne pas arriver à temps.

Par ailleurs, une nouvelle qui nous préoccupe.

Après les fuites de la véranda, la VMC non raccordée, les WC suspendus mal fixés qui nous a valu une dépense de plus 1 600 €, les cuisinistes à l'occasion de la destruction du placo plâtre qui supportait la faïence se sont aperçus qu'aucune isolation des murs extérieurs n'était en place. Après avoir fait un rapide sondage sur les autres murs extérieurs il semblerait que cela soit identique.

Avis du bureau : faire un courrier recommandé à la MAIF pour une demande d'expertise au titre des « vices cachés ». Cette demande doit être formulée dans les 2 ans qui suivent la découverte du défaut.

## **Le RGPD et la mise à jour**

La Fédération des Maisons d'Accueil Hospitalière nous a adressé un fichier qui facilitera la tenue de ce registre par Michel C.

Afin d'être en règle avec cette réglementation :

- ☞ Isiconcept va être contacté afin qu'une mention sur les factures soit présente
- ☞ Le règlement intérieur devra être enrichi afin d'informer les résidents de cette réglementation
- ☞ Notre fiche confidentielle sera elle aussi complétée.

Le fichier sera installé sur le PC du bureau d'accueil dans un répertoire spécifique.

## **Sujets divers**

- Michel C. n'a pas encore réussi à prendre contact avec les services de la mairie du résident pour lequel un reste à charge s'élève à 230,96 €. Il tente à nouveau d'avoir des informations.
- Il va falloir recenser sur un même registre tous les actes à réaliser au titre de la sécurité. Nous faisons appel à la disponibilité d'un bénévole qui voudrait bien se charger de ce sujet.

*La séance est levée à 16H30h*

**La prochaine réunion de Bureau aura lieu  
Le 11 décembre 2019 à 15 heures  
A la Maison d'Accueil Hospitalière « Le Figuier »**